



Devenez

Formateur professionnel d'adultes

une formation validée par deux blocs de compétences
d'un Titre de niveau 5, inscrit au RNCP (n°37275)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être formateur ne s'improvise pas. Les modules de cette formation permettent d'acquérir et d'approfondir des méthodes pédagogiques pour créer et animer des situations d'apprentissages actives et motivantes, intégrant l'usage du numérique.

À l'issue de la formation, les stagiaires seront en mesure de :

- Élaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande,
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité,
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité,
- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités,
- Évaluer les acquis de formation des apprenants,
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage.

Nos chiffres 2024

90%



Satisfaction

100%



Certification

100%



Insertion
globale

100%



Insertion
dans le métier


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

))GIP-FAR))
BRETAGNE)))

Formateur professionnel d'adultes



PUBLIC

Personne salariée ou en recherche d'emploi qui vise une activité de formateur occasionnel ou permanent.



PRÉ-REQUIS

- Exercer les activités de formateur professionnel d'adultes ou avoir un projet d'évolution professionnelle en cohérence avec les objectifs de la formation.
- Utiliser les fonctions de base des logiciels de bureautique et utiliser un navigateur Internet.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Le dispositif est modulaire, multimodal et certifiant.

Parcours 7A : concevoir et préparer la formation

- **M70** - Concevoir et mettre en oeuvre une action de formation (28h)
- **M71** - Intégrer la multimodalité en formation (14h)
- **M72** - Concevoir des ressources pédagogiques multimédia (21h)
- **M73** - Concevoir les modalités et situations d'accompagnement des apprenants (14h)
- **M74** - Se conformer à la réglementation et aux exigences qualité (14h)
- **BAT - Blocs d'apprentissage transversaux** (35h)

Parcours 7B : animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

- **M75** - Animer un groupe en formation (28h)
- **M76** - Diversifier ses pratiques pédagogiques (14h)
- **M77** - Animer une classe virtuelle (14h)
- **M78** - Évaluer les apprentissage (14h)
- **M79** - Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage (14h)
- **BAT** - Blocs d'apprentissage transversaux (35h)



MODALITÉS D'ACCÈS

- Information collective
- Entretien individuel

Les délais d'accès à la formation sont variables en fonction des places vacantes. **Nous consulter.**



MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives,
- Évaluations en cours de formation,
- Enquête de satisfaction,
- Dossier technique et entretien avec un jury.



VALIDATION

CCP1 et CCP2 du Titre "**Formateur professionnel d'adultes**" de niveau 5, enregistré au RNCP (n°37275).



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports notionnels et méthodologiques,
- Échanges et analyse d'expériences,
- Mises en situation,
- Expérimentation des techniques d'animation,
- Création de ressources,
- Plate-forme de formation en ligne.



INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs - consultants du GIP-FAR.



DATES et DURÉE

Parcours 7A du 22/09/25 au 05/11/25

- 126 heures en centre de formation
- 105 heures en entreprise

Parcours 7B du 06/11/25 au 22/12/25

- 119 heures en centre de formation
- 105 heures en entreprise



TARIF

- Parcours 7A : 1 890 €
- Parcours 7B : 1 785 €



CONTACTS

GIP-FAR

6 rue Kléber - 35000 Rennes
02 99 25 11 60 | ce.gipfar@ac-rennes.fr

Servanne CARRILLO

servanne.carrillo@ac-rennes.fr

Marie-Laure GACEL

marie-laure.gacel@ac-rennes.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap et un accompagnement spécifique existe pour sécuriser votre accès à la formation. N'hésitez pas à nous consulter pour définir les modalités de l'accueil.



Formation éligible
au compte personnel
de formation



Formation éligible
au projet de transition
professionnelle



Contrat de
professionnalisation